



Association JALMALV Haut Doubs

Charte des bénévoles accompagnants

Conformément à ses statuts, l'association JALMALV Haut Doubs « Présence Ecoute, Accompagnement », propose un accompagnement à des personnes en fin de vie, dans le respect d'autrui et dans la confidentialité de la relation.

L'équipe de bénévoles accompagnants, en accord et en partenariat avec le médecin (équipe mobile de soins palliatifs ou médecin de famille), répond aux demandes des malades et de leur famille, soit en institution soit au domicile.

Chaque accompagnement est assuré par une équipe de bénévoles (deux à quatre), pour créer les conditions d'une écoute de qualité dans la relation d'aide.

La coordinatrice, cooptée pour un an, organise la mise en place des équipes en fonction des disponibilités de chacun et assure les transmissions.

L'association JALMALV Haut Doubs propose également un accompagnement des personnes endeuillées en leur proposant un suivi individuel ou la participation à des groupes d'entraide.

Chaque bénévole est libre d'accepter ou de refuser (droit de réserve) les accompagnements qui lui sont proposés.

Le bénévole s'engage à suivre le cheminement du malade, de sa famille ou de la personne en deuil.

Il s'agit pour lui d'aller « au pas de l'autre » et de vivre le « savoir être » élaboré lors de la formation.

En signant cette charte, le bénévole s'engage :

- à respecter la confidentialité de la relation,
- à respecter les activités du personnel soignant,
- à ne pas faire état de ses convictions religieuses, idéologiques ou philosophiques,
- à assister durant les accompagnements, à des réunions de partage animées par un psychologue (périodicité à adapter en fonction des besoins)
- à suivre les formations proposées par le conseil d'administration, pour soutenir et nourrir son cheminement personnel,
- à accepter une supervision (tous les 18 à 24 mois) par un psychologue, afin de faire le point sur ses motivations, ses difficultés et ses aspirations.

Madame, Monsieur :

Fait à Morteau le :

Signature :